

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	51 (1978)
Heft:	3
Artikel:	Industrie suisse de la construction : crise et restructuration ne sont pas à leur terme
Autor:	Lederrey, Jean-Luc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128079

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Industrie suisse de la construction: crise et restructuration ne sont pas à leur terme

La crise qui frappe l'industrie suisse de la construction est encore loin d'être terminée. Alors qu'un nouveau recul de l'activité se dessine pour 1978, la restructuration et l'assainissement de la branche ne sont pas arrivés à leur terme. Que nous réserve l'avenir? C'est pour tenter de répondre à cette question que quelques dizaines d'architectes, ingénieurs et entrepreneurs se sont réunis durant deux jours dans la station d'Engelberg, en Suisse centrale.

Ce troisième séminaire organisé à Engelberg par le Groupe spécialisé de la construction industrialisée (GCI) de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), a d'abord permis d'apprécier l'ampleur de la crise de la construction. Par rapport à la période d'avant la récession (1972-1974) l'ensemble de la branche a subi un recul d'activité de l'ordre de 50%; la part des investissements de construction au PNB a atteint son point le plus bas en seize ans, reculant à 13-14% en 1976 et 1977. Le secteur de la planification et des projets a subi un recul de 50% de la demande, les réserves de travail ont reculé de 56% dans le gros œuvre de la construction et du génie civil tandis que le second œuvre accusait une baisse d'activité de 20 à 30%. Toujours par rapport à la période d'avant la récession, l'emploi a diminué de 38%.

1978: nuages

Au début de 1978, les perspectives ne sont guère réjouissantes, devait relever M. H.-J. Frei, vice-président de la Conférence suisse de la construction. Tout laisse prévoir que l'activité de l'industrie suisse de la construction se stabilise, au mieux, à un bas niveau; le volume d'activités se situera certainement cette année au-dessous de celui de 1977. Divers éléments exercent une influence décisive en 1978 et au-delà. Tout d'abord, l'effet des programmes de relance des pouvoirs publics va s'épuiser cette année. On se souvient que la Confédération avait engagé 3,5 milliards de francs répartis en trois trains de mesures de relance; un quatrième programme d'investissements n'est pas en vue. Les pouvoirs publics, qui réalisent actuellement la moitié des investissements de construction (85% de cette part pour les cantons et communes, 15% pour la Confédération) sont pris entre plusieurs contraintes (déficit budgétaire, stagnation des recettes, etc.). On s'attend donc à une diminution des investissements publics en 1978. Du côté du logement, la construction demeurera stagnante en raison de l'évolution démographique et le nombre de 28000 unités construites en 1977 dans les grandes villes pourrait ne pas être atteint en 1978; en revanche, la construction de maisons familiales devrait continuer de progresser. Les investissements industriels, enfin, seront au mieux stationnaires; un recul est même envisagé pour cette année. «Un inventaire des locaux industriels et commerciaux inoccupés permettrait de dissiper certaines illusions», devait déclarer M. Frei.

Quelles perspectives réserve l'avenir à moyen terme? On sait que les pouvoirs publics envisagent de dépenser 63 milliards de francs en constructions entre 1977 et 1981. Mais une stabilisation à bas niveau des investissements publics est prévue pour deux ans au moins, entre la fin des grands programmes actuels de travaux et le démarrage d'une nouvelle étape vers 1985 (dans le domaine de l'énergie et des transports notamment).

Une reprise des investissements industriels devrait se produire vers 1980, époque à laquelle une légère pénurie de logements pourrait également se produire dans les villes.

Une véritable reprise dans le domaine de la construction de logements ne se produira toutefois pas avant 1985, estiment les experts. Certains estiment que le nombre de logements vides s'élève actuellement à 80000 en Suisse (le chiffre officiel est de 40000 environ).

Un besoin de rénovation se fait actuellement sentir dans le parc immobilier suisse (330000 logements par exemple n'ont encore pas de salle de bains ou de douche); il y a là un réservoir d'activité important. D'une manière générale, les activités de reconstruction et de rénovation fourniront une part croissante des commandes durant les prochaines années. Par ailleurs, l'industrie de la construction attend beaucoup des grandes entreprises nationales dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, des transports.

Craignant de tomber sous une dépendance trop forte de l'Etat, elle réclame des mesures d'encouragement de la construction privée (sur le plan fiscal notamment, sur celui de l'encouragement à la propriété aussi).

Exportations: handicaps

Par ailleurs, les exportations jouent un rôle croissant dans l'activité de l'industrie suisse de la construction, même si les résultats n'ont pas été, jusqu'ici, à la hauteur des espérances. Les commandes étrangères représentaient en moyenne 12% de l'activité des seize plus grandes entreprises suisses en 1975 en ce qui concerne le gros œuvre; ce chiffre est passé à 25% en 1976/77 et devrait atteindre 33 à 35% dans deux ans. Une ou deux entreprises réalisent déjà 35% de leur activité de gros œuvre à l'étranger et prévoient de porter ce chiffre à 50% d'ici deux ou trois ans; mais c'est là l'exception.

Les entreprises suisses souffrent de plusieurs handicaps sur les marchés étrangers: le niveau de leurs prix, leurs difficultés de s'organiser en consortiums, leur faible taille (en Suède, par exemple, la plus grande entreprise de la construction est cinq fois plus grande que la plus grande entreprise suisse, qui ne contrôle pas plus de 2% du marché, selon l'administrateur-délégué de Zschokke Holding, M. Koechlin).

Sur le plan des prix, une amélioration ne pourra se produire que lorsque la restructuration de la branche sera avancée, estiment certains. En ce qui concerne la collaboration entre entreprises, nécessaire pour aborder les marchés étrangers, des efforts vont être entrepris au niveau du Groupe de l'industrie de la construction, qui organisera prochainement un séminaire sur ce thème, séminaire regroupant les représentants de diverses branches de l'économie (banques, etc.).

Mais les exportations ne constitueront pas une panacée à la crise de la construction. C'est pourquoi les plus pessimistes estiment que la forte diminution de l'activité de la branche n'est pas terminée et qu'une stagnation à long terme se dessine. Dans ce contexte, la lutte pour la survie va se poursuivre, lutte qui n'est pas étrangère, affirment certains, aux difficultés de toute la branche.

La branche de la construction est encore excessivement fragmentée et artisanale en Suisse, estime M. Koechlin. De nombreuses petites entreprises font de tout, au lieu de se spécialiser; ceci se traduit par une adaptation trop lente au niveau des coûts, un frein au progrès technique. La situation est préoccupante en Suisse: on assiste à un développement du protectionnisme local, à un soutien artificiel (de la part des banques ou de l'Etat) aux entreprises malades. Le protectionnisme, dit M. Koechlin, empêche la sélection naturelle et pénalise les entreprises les plus qualifiées. Quant au soutien, jugé excessif, aux entreprises malades, il prolonge la crise

pour l'ensemble de la branche, affaiblit cette dernière et ralentit la restructuration.

La sous-enchère au niveau des prix (les prix du gros-œuvre sont souvent inférieurs de 10 à 20% du prix de revient) épuise les réserves des entreprises les plus saines. Tout ceci va se traduire, dit M. Koechlin, par une diminution de la capacité de progrès de la branche, une augmentation de la fragmentation, un affaiblissement financier (endettement croissant). La lutte que les entreprises se livrent entre elles sur le marché intérieur les empêche de se mettre ensemble pour prospecter les marchés étrangers.

Enfin, la collaboration entre tous les partenaires à la construction est insuffisante.

Un assainissement est nécessaire, conclut l'administrateur-délégué de Zschokke, qui préconise une croissance au niveau des entreprises individuelles, une spécialisation accrue, une organisation plus industrielle. Dans quelle proportion les capacités globales devront-elles être réduites? Aucune estimation n'a pu être donnée, mais, de toute évidence, le «redimensionnement» n'est pas terminé.

En ce qui concerne les prix, certains responsables de la branche estiment nécessaire une augmentation de l'ordre de 15% en deux ans, pour procurer aux entreprises un «cash flow» positif.

Prise de conscience

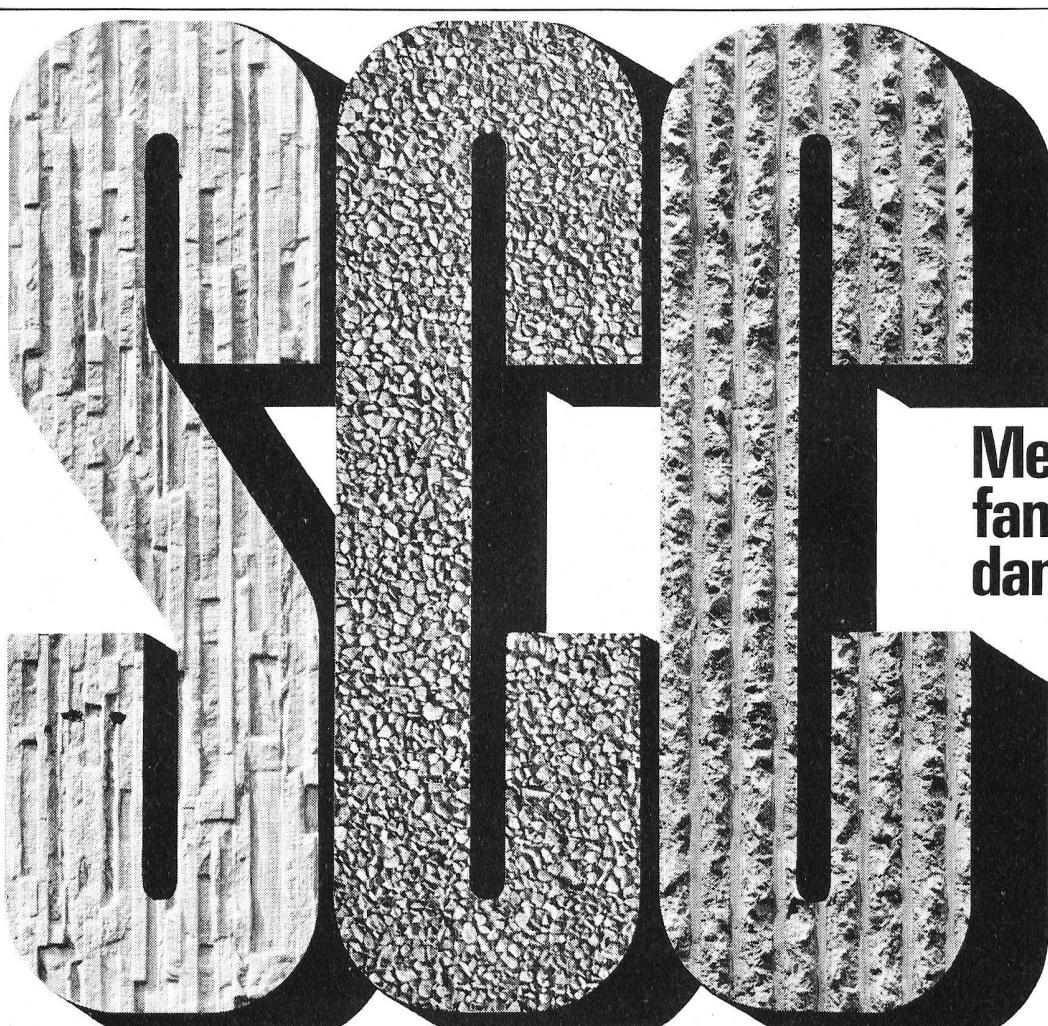
Ces considérations, crûment exposées, résument en partie la situation actuelle de l'industrie suisse de la construction. La clé de l'avenir se trouvera sans doute dans une plus grande

concentration des entreprises (aucune d'entre elles ne détient actuellement plus de 2% du marché), mais aussi dans une meilleure adaptation des activités de construction aux nécessités sociales et économiques. Le séminaire d'Engelberg a été l'occasion d'une prise de conscience à cet égard. «Nous devons repenser la construction» a été le mot d'ordre. Mieux penser à l'homme, à la sauvegarde de l'environnement, aux économies d'énergie, améliorer la qualité de la construction. «Vous ne pouvez pas vous retrancher derrière votre rôle d'exécutants pour échapper à vos responsabilités», devait lancer en substance aux entrepreneurs le professeur Pestalozzi, directeur de l'Institut Duttweiler.

La croissance anarchique de l'industrie de la construction durant les années de surchauffe est ressentie comme l'une des causes de ses difficultés actuelles. La récession offre l'occasion de repenser l'activité de construction; il s'agit de mettre fin au gaspillage de toutes sortes, de tenir compte des nécessités de l'environnement, des besoins humains, de faire le «marketing» du logement. L'industrie suisse de la construction commence à se rendre compte que la croissance ne pourra plus jamais être la même que durant les «années folles». Son adaptation nécessitera un effort de réflexion de la part des maîtres d'œuvre et, surtout, une meilleure collaboration entre les diverses disciplines de la branche. Elle a manifesté à Engelberg sa volonté de s'adapter aux nécessités de la société «post-industrielle». A elle de traduire maintenant cette volonté dans les faits.

Jean-Luc Lederrey.

Dans le «Journal de Genève» des 31 janvier et 1^{er} février 1978.



Mettez de la fantaisie dans le béton!

ÉCLÉPENS-ROCHE